

Subventions pour congrès

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Il est proposé d'attribuer au titre de l'année 2008, les subventions suivantes :

Congrès privés

- 500 € au club rTMS (Simulations Magnétiques Transcrâniennes et répétées) et Psychiatrie qui organise le 24 octobre 2008 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Besançon la journée nationale rTMS (somme demandée : 500 €).

Cette manifestation dont l'objectif est de faire part des avancées dans le domaine de l'imagerie cérébrale appliquée à la stimulation magnétique accueillera 80 congressistes venus de la France entière et de Suisse.

Une visite guidée de la ville est inscrite au programme.

- 500 € à l'Union Régionale des Diabétiques de Franche-Comté pour l'organisation du 1er salon régional du diabète en Franche-Comté qui a eu lieu les 16 et 17 février 2008 au Kursaal à Besançon. Cette manifestation a vu la visite d'environ 1 000 personnes venues de Franche-Comté qui ont assisté aux conférences et ateliers des différents professeurs, médecins et acteurs du monde diabétique.

A travers différentes conférences, ce salon avait pour objectifs d'éduquer et d'informer les patients diabétiques, de favoriser la prévention des complications liées au diabète, de livrer un message d'espoir quant aux nouveautés en matière de traitement et de recherche, de répondre aux préoccupations quotidiennes des malades et de leur entourage

En cas d'accord, la somme totale, soit 1 000 €, sera prélevée au chapitre 65.95/ 6574.89052 CS 30200.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions d'attribution.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide l'attribution des subventions susvisées.

Récépissé préfectoral du 20 novembre 2008.